

Comment penser et gérer l'après Covid-19 ? Plusieurs professeurs au Collège de France se sont exprimés à ce propos pendant la période de confinement. Leurs contributions viennent d'être rassemblées dans un livre numérique¹ ; elles rejoignent beaucoup de nos préoccupations. Nous avons demandé à Dominique Lazar de donner aux lecteurs de *Diasporiques* un aperçu de ce très intéressant recueil.

Covid-19 : et après ?

Dominique Lazar

Dominique Lazar est biologiste, directrice de recherche honoraire au CNRS.

Chacun conviendra facilement qu'on peut se sentir « déboussolé » dans la période actuelle... Dix-huit professeurs du Collège de France – titulaires de chaires permanentes ou annuelles ou professeurs émérites, spécialistes de domaines très divers des sciences de la vie ou des sciences humaines et sociales – ont partagé leurs réflexions sur la pandémie de Covid-19 et ses multiples conséquences par une série d'articles mis en ligne² au cours même de la période de confinement de mars à mai 2020. Ces textes, révisés sans perdre leur caractère saisissant d'écrits « à chaud », sont maintenant regroupés sous forme d'un livre numérique dont le titre, *Une boussole pour l'après*, souligne la volonté des auteurs de promouvoir une réflexion bien au-delà de la

crise sanitaire et socio-économique actuelle. Le titre reprend celui de la contribution à cet ouvrage de la juriste Mireille Delmas-Marty³, qui déjà en 2011, dans la leçon de clôture de sa chaire, avait parlé « d'une boussole des possibles »⁴. Dans l'avant-propos du livre, le président de la Fondation du Collège de France, Marc Fontecave⁵, met l'accent sur certaines des questions qui y sont abordées : « Pouvions-nous prévoir l'émergence d'une telle crise ? Quelles mesures économiques adopter pour y faire face ? Quel a été le rôle de la Chine ? Que peut faire l'Europe ? Que nous apprend la littérature sur les épidémies ? Quel rôle pour la science et les chercheurs dans cette pandémie ? ». Ce sont, pour partie, ces questions qui font l'objet de la recension qui suit de 11 des 20 articles du livre.

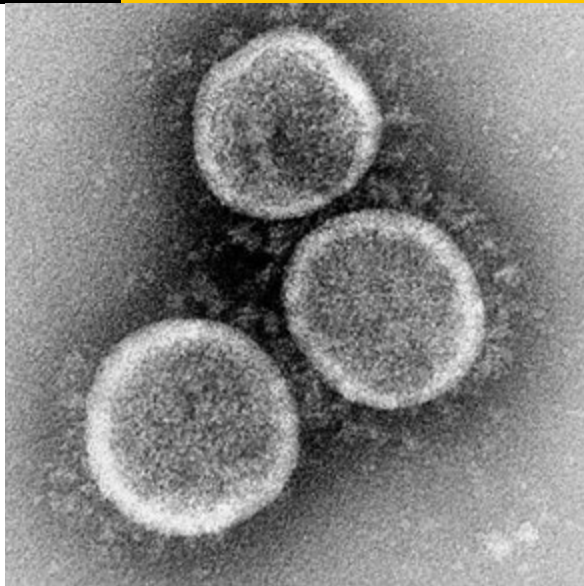
¹ *Une boussole pour l'après*, par 18 professeurs du Collège de France, un livre numérique collectif coédité par la Fondation du Collège de France et les Éditions humenSciences (collection Débat), 25 août 2020, 1539 Ko, 11,99 €.

² Sur le site <https://www.fondation-cdf.fr>

³ Titulaire de la chaire « Études juridiques comparatives et internationalisation du droit » (2003-2011).

⁴ *Une boussole des possibles – Gouvernance mondiale et humanismes juridiques*, Éditions du Collège de France, mars 2020.

⁵ La Fondation du Collège de France a été créée en 2008 pour soutenir les missions du Collège de France de recherche et de transmission en accès libre des savoirs.



© NIAID

Micrographie électronique de particules du virus SARS-CoV-2, isolées d'un patient.

UNE INQUIÉTANTE MULTIPLICATION DE MALADIES INFECTIEUSES ÉMERGENTES

Philippe Sansonetti⁶, le 16 mars 2020, la veille même du confinement général instauré en France, a donné dans un amphithéâtre du Collège de France, vide de son vaste auditoire habituel, une magnifique vidéo-conférence intitulée « Covid-19 ou chronique d'une émergence annoncée ». L'article qui en est tiré, placé en tête du recueil, permet d'emblée au lecteur d'être confronté à la réalité du fléau qu'est la Covid-19. C'est la troisième émergence en moins de 20 ans⁷ d'une maladie due au « saut d'espèce »⁸ d'un virus de la catégorie des « beta-coronavirus », le SARS-CoV-2 dans le cas de la pandémie qui sévit actuellement. « Ces zoonoses, dont la Covid-19 est un cas d'école, représentent les trois quarts des infections émergentes contemporaines. Elles répondent à la mainmise croissante de l'homme sur la planète, bouleversant des écosystèmes, créant des conditions d'improbables rencontres entre homme et

animaux réservoirs. Dans le cas de la Covid-19, il s'agit fort probablement du pangolin, mammifère fourmilier victime d'un énorme trafic intercontinental vers la Chine⁹ ». Génétiquement très proche de SARS-CoV-1 (l'agent du SRAS), le virus SARS-CoV-2 provoque chez une fraction des personnes infectées un syndrome de détresse respiratoire aigüe qui fait toute la gravité de la forme extrême de la maladie. Il est cependant moins virulent que SARS-Cov-1 en termes de mortalité induite mais infiniment plus infectieux. Il est en effet émis, c'était inattendu, très tôt dans l'évolution de la maladie, même chez des sujets infectés sans aucun symptôme et son émission se poursuit au-delà de la guérison. Cette caractéristique de SARS-CoV-2 conduit à un nombre élevé de sujets porteurs sains qui restent non repérés et non isolés en l'absence d'une campagne de diagnostic généralisé. Sans entrer dans la controverse sur la stratégie de maîtrise de la flambée épidémique, Philippe Sansonetti en appelle à l'indispensable responsabilité de chacun dans le respect de la distanciation sociale et des mesures d'hygiène individuelle. « Ne nous moquons plus des habitants de ces pays [asiatiques] qui arborent un masque dans tous les lieux publics dès qu'ils ont la goutte au nez. Il va falloir que nos populations se mettent vite à ces nouveaux comportements, il en va de notre survie », écrit-il à la mi-mars 2020. Un mois plus tard il publie dans la *Vie des Idées* un article, repris dans le présent recueil, intitulé « Sortie de confinement ou la somme de tous les dangers » où il souligne que « les mesures de distanciation sociale et d'hygiène renforcée devront être maintenues tant que nous ne disposerons pas d'un vaccin, c'est-à-dire pas

⁶ Titulaire de la chaire « Microbiologie et maladies infectieuses » (2008-2020).

⁷ Après le SRAS (syndrome respiratoire aigu sévère) en 2003 ou le MERS (*Middle-East Respiratory Syndrome*) en 2012.

⁸ D'un mammifère porteur sain à l'homme.

⁹ Après la quasi extinction des pangolins asiatiques, ce sont les pangolins d'Afrique qui sont massivement braconnés et frauduleusement exportés.

avant plusieurs mois, sans doute une année. » Cinq mois après la fin effective du confinement on peut constater que ces recommandations restent encore mal comprises par une bonne partie de la population française...

Jean-Pierre Changeux¹⁰, dans « Des virus neurotropes », apporte un éclairage complémentaire sur la gravité de l'actuelle pandémie. On sait maintenant que SARS-Cov-2, au départ décrit comme un virus respiratoire, a aussi la capacité d'atteindre le système nerveux central par la voie olfactive. Il y a de bons arguments pour supposer que le récepteur d'un neurotransmetteur bien connu, l'acétylcholine, lui sert de porte d'entrée dans les neurones, comme c'est le cas pour le virus de la rage. Des inhibiteurs de ce récepteur deviennent dès lors de bons candidats pour une chimiothérapie et des travaux sont en cours pour évaluer cette hypothèse. Pour insister sur la nécessité d'une démonstration clinique rigoureuse, Changeux cite l'article d'Alain Fisher¹¹, « La médecine à l'épreuve de la Covid-19 », où celui-ci montre que l'argument de l'urgence n'est pas acceptable et que toute « annonce non validée de la mise au point [d'un nouveau traitement] provoque un engouement injustifié et potentiellement dangereux ».

LA LOURDE RESPONSABILITÉ DE LA CHINE

Dans un article au ton très vif¹² écrit dans la première semaine d'avril 2020 alors que, tous continents confondus, il n'est question que d'efforts pour contenir la contagion du « virus chinois », Anne Cheng¹³ examine la question : comment en sommes-nous arrivés là ? Elle rappelle que dès la fin

novembre 2019 des cas de contamination par un virus inconnu sont signalés dans une mégapole industrielle de Chine centrale, Wuhan. Des médecins – dont le Dr Li Wenliang qui mourra de la Covid-19 début février 2020 à l'âge de 34 ans – tentent de donner l'alerte dès le mois de décembre mais sont réduits au silence pour « diffusion de fausses nouvelles portant atteinte à l'harmonie sociale ». En janvier 2020 la nouvelle d'une épidémie qui se propage très rapidement à Wuhan, avec un nombre alarmant de décès, finit par éclater. La spectaculaire mise en quarantaine des 50 millions d'habitants de Wuhan et ses environs ne sera imposée que le 23 janvier alors que plus de 5 millions d'entre eux se sont déjà dispersés dans toute la Chine et un peu partout dans le monde à l'approche des grandes fêtes du nouvel an lunaire, le 25 janvier. L'OMS assure que la crise est sous contrôle et la pandémie mondiale n'est déclarée que le 11 mars. Pourquoi « cette discrétion pudique (pour ne pas dire *omerta* !) mondialisée concernant la responsabilité de la Chine dans cette pandémie¹⁴ [...] ? La réponse courte est que la Chine, ou plutôt l'État-Parti dont elle est le nom, est actuellement devenue une superpuissance sans laquelle l'économie mondiale ne peut plus fonctionner ». Anne Cheng évoque à ce propos la notion de *tian-xia* qui signifie « (tout ce qui est) sous le ciel » et désigne traditionnellement le monde chinois, ou plus exactement la Chine-monde. Cette conception antique d'une Chine représentant non pas seulement le centre du monde mais *le monde* est remise au goût du jour, nous dit Anne Cheng, par les élites intellectuelles chinoises et de nombreux *think tanks* de relations

¹⁰ Titulaire de la chaire « Communications cellulaires » (1976-2006).

¹¹ Titulaire de la chaire : « Médecine expérimentale » (2014-2020).

¹² « De la Chine-monde à la mondialisation du "virus chinois" ».

¹³ Titulaire de la chaire « Histoire intellectuelle de la Chine » (2008 -).

¹⁴ C'est plus tard, fin avril 2020, que Trump lancera à sa façon des accusations à ce sujet !

internationales. « Manque de chance : la mondialisation à la chinoise que le *tianxia* est censé évoquer a pris le visage d'une pandémie qui s'est étendue à toute la terre, désormais confinée "sous le ciel" implacable du capitalisme mondial... ».

DES RAVAGES SANITAIRES FONDAMENTALEMENT INÉGALITAIRES

Par une analyse précise de groupes sociaux présentant une disparité de survie aux États-Unis ou en France, Didier Fassin¹⁵ attire notre attention sur « l'illusion dangereuse de l'égalité devant l'épidémie ». Groupes en situations de vulnérabilité, de discrimination ou d'inégalité économique qui invitent « à penser des formes distinctes de responsabilité collective à l'égard de ces situations et, par conséquent, des actions visant à corriger ces disparités ». La pandémie a produit un fait inédit : la vie biologique s'est trouvée placée au-dessus de la vie économique. Et pourtant, conclut l'auteur, « la célébration de la vie, que le coronavirus a induite, n'a pas la même signification pour toutes et tous, et il est même probable que l'épidémie accentuera les inégalités devant la mort qui minent notre société [...] en raison des effets sociaux de la récession économique qui, comme les précédentes, touchera surtout les plus défavorisés ».

Plusieurs auteurs se penchent sur les conséquences économiques de la pandémie en France et dans le monde. Esther Duflo¹⁶ notamment signe avec Abhijit Banerjee – avec qui elle a partagé le prix Nobel d'économie en 2019 – un article¹⁷ centré sur les pays en développement où

« à bien des endroits, le coût humain engendré par le confinement apparaît déjà clairement : les enfants ne sont pas vaccinés, les cultures ne sont pas récoltées, les projets de construction sont arrêtés et les marchés sont fermés, interrompant l'emploi et le revenu de bon nombre d'individus ». Contre la précarité grandissante ces deux auteurs prônent la mise en œuvre d'une « économie utile pour des temps difficiles »¹⁸ avec en particulier l'instauration rapide d'un « revenu de base ultrauniversel (UUBI) » qui nécessiterait une aide des pays riches. L'UUBI serait simple à distribuer via l'infrastructure des téléphones portables qui est déjà disponible dans de nombreux pays, en particulier en Afrique. Un tel programme est lancé en République togolaise. « Cela ne signifie en aucun cas que les gouvernements doivent se désintéresser des préoccupations relatives à la stabilité macroéconomique. Néanmoins, planifier clairement les dépenses pour répondre au choc immédiat qu'est le coronavirus et adopter une stratégie de déconfinement total à plus long terme constituent notre meilleure chance d'éviter que la crise actuelle ne se transforme en une catastrophe future ».

L'UNION EUROPÉENNE INTERVIENT DU POINT DE VUE ÉCONOMIQUE, PLUS DIFFICILEMENT DU POINT DE VUE SANITAIRE DU FAIT DES TEXTES QUI LA RÉGISSENT

« Que fait l'Europe ? », Samantha Besson¹⁹ rappelle que la question a déjà souvent été posée, notamment après la crise de l'euro de 2010 et la crise migratoire de 2012. Concernant la crise du coronavirus actuelle, de

¹⁵ Titulaire de la chaire annuelle : « Santé publique » (2019-2020).

¹⁶ Titulaire de la chaire annuelle : « Savoirs contre pauvreté » (2008-2009).

¹⁷ « La Covid-19 : quels enjeux pour les pays en développement », publié en ligne en mai 2020.

¹⁸ C'est le titre de leur dernier ouvrage, traduit de l'anglais par Christophe Jacquet, Le Seuil, 2020.

¹⁹ Titulaire de la chaire : « Droit international des institutions » (2019-).

son point de vue de juriste on ne peut guère la poser sans tenir compte des compétences formelles de l'Union européenne (UE), c'est-à-dire celles que les États membres lui ont attribuées. Or en matière de questions sociales – santé, travail ou encore sécurité sociale et territoriale – les compétences de l'UE restent limitées, ce qui n'est pas le cas dans le domaine économique. « Cette séparation de l'économique du social dès le lendemain du second conflit mondial a eu des conséquences importantes pour la protection des droits de l'Homme et de la démocratie », conséquences délétères que l'auteur documente largement. Une réforme d'envergure des traités afin d'attribuer de nouvelles compétences sociales et fiscales à l'UE et, ainsi, une assise juridique et politique à la solidarité européenne lui paraît indispensable. « La décision de procéder à cette réforme des traités revient aux citoyens européens. [...] À la différence des crises précédentes, cette crise sanitaire touche tous les Européens dans leur corps. La dimension non seulement économique mais sociale de cette situation inédite saura-t-elle leur rappeler qu'ils partagent non seulement un marché mais un destin commun et les amener enfin à faire corps politique à l'échelle européenne ? ».

Pour Dominique Kerouedan²⁰ l'Europe comme entité historique et culturelle « résistera à la pandémie qui la traverse actuellement [...] précisément grâce à son histoire, qui lui procurera toute sa force et un nouvel élan ». En revanche l'UE lui paraît bien vulnérable face à la nécessité de limiter les impacts sanitaires, socio-économiques, financiers mais aussi éthiques de la pandémie, d'autant



plus – rappelle-t-elle, elle aussi – que la santé des populations relève du principe de subsidiarité, c'est-à-dire d'une compétence directe des États. Son article²¹ appelle à consolider l'avenir de l'Union, ce qui devrait se faire selon elle sur la base de « trois missions vitales et pacifiques » : le droit d'asile (qui est aussi affaire mondiale), le respect du droit humanitaire international, la solidarité et la coopération internationales. Les acteurs européens ont des atouts pour cela, des connaissances et des savoirs uniques mais il s'agit, à partir de ces savoirs notamment, « de réunir les conditions du "voir venir", les conditions de possibilité de penser de manière prospective dans toute la mesure du possible ». Sa conclusion se veut optimiste. « Nous sommes convaincus que par ses fondements historiques, sa connaissance de l'intérieur de terrains géographiques très étendus, son réseau diplomatique, de chercheurs et d'enseignants, l'UE et a fortiori l'Europe, a un rôle décisif

²⁰ Titulaire de la chaire annuelle : « Savoirs contre pauvreté » (2012-2013).

²¹ « Pour l'Europe, trois missions vitales et pacifiques ».



à jouer dans les années et décennies qui viennent... Qu'elle s'en empare ! Pour le meilleur ! ».

PAS DE MIRACLE POST-COVID À ATTENDRE !

Marc Fontecave²² concentre sa réflexion sur la question « Quelle mondialisation pour l'après-crise ? ». Il commence par balayer de façon décapante l'idée qui circule que le monde post-Covid sera inéluctablement différent. Pour certains, écrit-il, « cette crise est la preuve définitive que le système capitaliste est au bout du rouleau, que la mondialisation n'est qu'une source de malheurs et que le CO₂, non content de chauffer la planète et de détruire la biodiversité, est responsable de ces nouveaux virus ». Pour d'autres le monde ralenti par le confinement actuel est « la préfiguration d'un monde idéal, pas trop chaud, qui assurera la survie de l'humanité [...] ». En réalité, nous dit

l'auteur, « tout indique que ces analyses sont soit fausses soit infondées ». Le rappel des effroyables épidémies du passé aux temps où « point de mondialisation et point de CO₂ en excès » nous dit que « tout ce qui est bio n'est pas obligatoirement bon et la nature [...] est aussi source de dangers [...] et qu'il faudra nous préparer à la crise sanitaire suivante ». Nous préparer « implique un investissement massif, que nous n'avons pas fait dans le proche passé, pour l'hôpital [...] en particulier ». De même « la température de la planète va continuer à augmenter [...] » « simplement parce que nous avons besoin de temps et d'innovation pour réussir la transition énergétique ». Il poursuit pas à pas son démontage des espoirs susdits de la disparition du système capitaliste et de la mondialisation et en conclut : « ce n'était pas mieux avant ! »²³. Néanmoins, face aux dérives et aux excès du nouvel ordre mondial néolibéral, notamment l'extrême financiarisation de l'économie de marché et ses gigantesques bulles financières, face aux inégalités sociales, aux délocalisations massives de la production industrielle vers les pays à bas coûts [...] et aux interdépendances excessives entre nations, au détriment des salariés et de la capacité d'action des États, tout appelle à un renouveau de l'action publique [...] ».

FAIRE FACE AUX CRISES PAR L'ÉMERGENCE D'UN HUMANISME DES INTERDÉPENDANCES

Le propos de Mireille Delmas-Marty dans son article « Une boussole pour l'après » qui clôt la série se veut résolument acte de résistance à

²² Titulaire de la chaire : « Chimie des processus biologiques (2008-) et président de la Fondation du Collège de France (voir note 5).

²³ Évoquant le livre de Michel Serres au titre ironique *C'était mieux avant*.

l'avalanche de catastrophes humanitaires mondiales, acte d'imagination aussi car comment « transformer la mondialisation sauvage en “mondialité”²⁴ apaisée » sans une nouvelle sorte de boussole pour s'orienter ? Pour concrétiser les notions en jeu, un objet-manifeste a été fabriqué, la « boussole des possibles »²⁵ aimantée vers un centre octogonal où se rencontrent « les principes régulateurs d'une gouvernance mondiale permettant de repenser notre rapport au monde » : fraternité, hospitalité, égalité, dignité, solidarité sociale, solidarité écologique, responsabilité, créativité. Principes qui ont vocation à réconcilier les inconciliables comme « exclusion/intégration, compétition/coopération, innovation/conservation, sécurité/liberté » car « la réponse juridique ne sera durable que si elle porte un équilibre dynamisé par ces principes » et « pour être universalisables ces principes devront être inspirés par les divers humanismes » qui reflètent la pluralité de nos sociétés. Dans la « spirale des humanismes » connus dans l'histoire des relations humaines, l'auteur aspire à voir s'ajouter un *humanisme des interdépendances* (sociales et écologiques). Elle voit urgence à ouvrir deux chantiers juridiques : « l'un pour élargir la catégorie des biens à des “biens communs mondiaux” non appropriables, comme la santé ou le climat, et celle de “personne juridique” à des entités titulaires de droits mais non responsables, comme les générations futures ou les vivants non humains ; l'autre pour inscrire en droit constitutionnel et international la notion de “limites planétaires”. Trop longtemps aveugles à la finitude des ressources

terrestres [...], apprenons à protéger cette fragile pellicule vivante qui enveloppe le caillou nommé Terre car c'est notre commune demeure ». ☉

²⁴ Néologisme dû à Édouard Glissant.

²⁵ Voir note 4.